



## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du Mercredi 5 juillet 2023**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 28 juin 2023, s'est réuni le mercredi 5 juillet 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle Polyvalente de Francin à Porte de Savoie, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 27 - *Quorum* : 14

***Délégués titulaires présents : 15***

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Nicole	BOUVIER	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

***Délégués suppléants présents : 3***

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
CCCS	Carlo	APPRATTI	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
 Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

**Délégués représentés : 2**

Nom	Collectivité d'origine	A donné pouvoir à	Nombre de voix
Olivier THEVENET	Département	Eric SANDRAZ	2 voix
André VAIRETTO	Département	Béatrice SANTAIS	2 voix

**Récapitulatif :**

<b>Nombre de membres présents</b>	18 dont 15 titulaires et 3 suppléants	<b>Nombre de voix</b>	19 voix
<b>Nombre de membres représentés</b>	2 délégués	<b>Nombre de voix</b>	4 voix
<b>TOTAL des voix</b>	23 voix		

**Étaient excusés :** Georges COMMUNAL, Michel DURET, Jean-Claude PEPIN, Annick CRESSENS, Aurélie LE MEUR, Sandrine BERTHET

**Nicolas ROCHE** a été désigné Secrétaire de séance.

<b>Approbation du compte rendu de la dernière séance</b>
--

Le compte rendu du 10 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

<b>Communications</b>
-----------------------

**Structuration du SISARC**

**M. le Président** fait un rapide retour sur les effectifs du SISARC et le recrutement en cours du responsable administratif et financier.

Il présente les mouvements ci-après au sein des effectifs :

- Départ en congés puis retraite de Jean-Pierre ARGOUD, Technicien rivière au Département, mis à disposition au SISARC
- Départ en congés puis retraite de Nicole PASCAL, gestionnaire financier à la CA Arlysère, mis à disposition au SISARC.

*M. le Président en profite pour remercier Nicole PASCAL pour son engagement pour le Syndicat et pour avoir repousser son départ à la retraite dans l'attente du recrutement d'un responsable administratif et financier*

- Arrivée de Rémy DAGUES et Enzo GRIMAUDO début octobre 2022
- Départ d'Enzo GRIMAUDO fin septembre avec le passage à 60% d'un temps plein du 10 juillet à fin septembre
  - Lancement d'une procédure de recrutement
- Arrivée de Stéphanie SUSGIN, Responsable Administratif et Financier au 5 septembre 2023

**M. le Président** donne la parole à Stéphanie SUSGIN pour présenter son parcours professionnel au Conseil Syndical.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE  
 Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

## Décisions prises en vertu des délégations données au Président par le Conseil Syndical

- **Décision n° 2023-016 : Commande publique – Marché SIS23005 : Prestation de service pour la campagne 2023 de déterrage précoce de plantules d’espèces invasives le long des cours d’eau sur le territoire de Cœur de Savoie**

-  
Le marché SIS23005 : Prestation de service pour la campagne 2023 de déterrage précoce de plantules d’espèces invasives le long des cours d’eau sur le territoire de cœur de Savoie est confié à l’entreprise suivante :

**OXALIS** – 603 boulevard du Président Wilson – 73100 Aix les Bains, pour un montant de **27 900,00 € HT** (montant extrait du DPGF).

- **Décision n° 2023-017 : Commande publique – Marché subséquent n° 2 issu de l’accord-cadre 2021-SISARC-041 Acquisition de données géotechniques et géophysiques en Combe de Savoie – Année 2021-2024**

-  
Le marché « Marché subséquent n°2 issu de l’accord-cadre 2021-SISARC-041 Acquisition de données géotechniques et géophysiques en Combe de Savoie – Année 2021-2024.» est confié à l’entreprise suivante :

**HYDROGEOTECHNIQUE SUD EST** – 431 voie Thomas Edison – ZA ALPESPACE – 73800 SAINTE HELENE DU LAC, pour un montant de **9 781.75 € HT** (montant extrait du BPU-DQE).

<b>Examen de l’ordre du jour</b>
----------------------------------

### **1. FINANCES – DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 2**

*Rapporteur : M. le Président*

La décision modificative de crédits n° 2 au budget du SISARC s’équilibre comme suit :

S.I.S.A.R.C

L’Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

Ch.	Libellés	Pour Mémoire BP 2023	DM	Total Crédits 2023 avant nouvelle DM	Nouveaux crédits	Total crédits 2023 après DM
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général	1 800 900,00	500,00	1 801 400,00	200 000,00	2 001 400,00
12	Charges de personnel	285 500,00		285 500,00		285 500,00
65	Autres charges de gestion courante	26 300,00		26 300,00		26 300,00
66	Charges financières	2 180,00		2 180,00		2 180,00
67	Charges exceptionnelles	95 420,00	732 415,45	827 835,45	-200 000,00	627 835,45
022	Dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00		70 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	546 585,00		546 585,00		546 585,00
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 826 885,00</b>	<b>732 915,45</b>	<b>3 559 800,45</b>	<b>0,00</b>	<b>3 559 800,45</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
74	Dotations et Participations	2 187 000,00		2 187 000,00		2 187 000,00
78	Reprises provisions	118 000,00		118 000,00		118 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	521 885,00		521 885,00		521 885,00
002	Excédent de fonctionnement reporté		732 915,45	732 915,45		732 915,45
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 826 885,00</b>	<b>732 915,45</b>	<b>3 559 800,45</b>	<b>0,00</b>	<b>3 559 800,45</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
16	Emprunts et dettes assimilées	4 350,00		4 350,00		4 350,00
204	subvention équipement versées	306 900,00	16 000,00	322 900,00		322 900,00
21	Immobilisation corporelles	478 000,00		478 000,00		478 000,00
23	Immobilisations en cours	749 000,00	305 694,29	1 054 694,29		1 054 694,29
020	Dépenses imprévues		66 000,00	66 000,00		66 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	521 885,00		521 885,00		521 885,00
041	Opération patrimoniales	14 000,00		14 000,00		14 000,00
4581001	Opérations Digue Arc Chamousset	954 000,00		954 000,00		954 000,00
4581003	Opération Digue Isère Arc Etudes Dangers	209 000,00		209 000,00		209 000,00
4581008	Opération Digue Isère Courbe Montailleur	3 000,00		3 000,00		3 000,00
4581011	Plan Pluriannuel	70 000,00		70 000,00		70 000,00
4581013	Opération Dignes Rive Droite Arbin	1 957 419,48		1 957 419,48		1 957 419,48
4581014	Opération Dignes Rive Gauche Pré Couardin	1 118 312,24		1 118 312,24		1 118 312,24
4581015	Opération Digue Isère Gravière Gilly Grignon	1 616 493,82		1 616 493,82		1 616 493,82
4581016	Opération Digue Isère Rive Droite St Pierre	800 000,00		800 000,00		800 000,00
4581017	Opération Digue Isère Rive Droite Coise	800 000,00		800 000,00		800 000,00
4581018	Opération Digue Isère Rive Droite Tourmon	800 000,00		800 000,00		800 000,00
4581001	Plan Pluriannuel		37 150,00	37 150,00		37 150,00
13	Subventions d'investissement		77 650,00	77 650,00		77 650,00
4582002	Opération Digue ouvrage traversant		1 990,00	1 990,00		1 990,00
4582004	Opération Digue rive droite Gilly		23 970,00	23 970,00		23 970,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>10 402 360,54</b>	<b>528 454,29</b>	<b>10 930 814,83</b>	<b>0,00</b>	<b>10 930 814,83</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
10	Dotations fonds divers et réserves (FCTVA)	362 500,00		362 500,00		362 500,00
13	Subventions d'investissement	1 055 855,00	25 960,00	1 081 815,00		1 081 815,00
16	Emprunts et dettes assimilées	617 265,22	-617 265,22	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	80 000,00		80 000,00		80 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	546 585,00		546 585,00		546 585,00
023	Opération patrimoniales	14 000,00		14 000,00		14 000,00
4582001	Opérations Digue Arc Chamousset	753 300,00		753 300,00		753 300,00
4582003	Opération Digue Isère Arc Etudes Dangers	178 488,55		178 488,55		178 488,55
4582006	Opération Digue Isère Aval Pont des Anglais		3 832,00	3 832,00		3 832,00
4582007	Opération Digue Isère Plan Eau Francin		4 179,00	4 179,00		4 179,00
4582008	Opération Digue Isère Courbe Montailleur	230 000,00		230 000,00		230 000,00
4582011	Plan Pluriannuel	90 063,00	37 150,00	127 213,00		127 213,00
4582012	Opération Dignes Fournieux		7 989,00	7 989,00		7 989,00
4581013	Opération Dignes Rive Droite Arbin	1 780 945,46		1 780 945,46		1 780 945,46
4581014	Opération Dignes Rive Gauche Pré Couardin	1 018 044,82		1 018 044,82		1 018 044,82
4581015	Opération Digue Isère Gravière Gilly Grignon	1 275 313,49		1 275 313,49		1 275 313,49
4581016	Opération Digue Isère Rive Droite St Pierre	800 000,00		800 000,00		800 000,00
4581017	Opération Digue Isère Rive Droite Coise	800 000,00		800 000,00		800 000,00
4581018	Opération Digue Isère Rive Droite Tourmon	800 000,00		800 000,00		800 000,00
001	Exedent investissement reporté		1 066 609,51	1 066 609,51		1 066 609,51
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>10 402 360,54</b>	<b>528 454,29</b>	<b>10 930 814,83</b>	<b>0,00</b>	<b>10 930 814,83</b>

***Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve cette décision modificative de crédits n° 2.***

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 10 juillet 2023*

## **2. AUTORISATION DE DEFRICHEMENT**

*Rapporteur : M. le Président*

Le SISARC dans le cadre des travaux de gestion des plages de dépôt situés sur les affluents de l'Isère en Combe de Savoie est à la recherche de plateformes de stockage des matériaux extraits de ces ouvrages. La Commune de Chamoux sur Gelon est propriétaire d'une parcelle boisée (parcelle n° ZI 3) en bordure du ruisseau du 2<sup>ème</sup> Berre, très bien placée pour être aménagée en plateforme de stockage.

L'aménagement de cette parcelle nécessite des travaux de débroussaillage, déboisement de 600 m<sup>2</sup> qui sont soumis à une demande d'autorisation de défrichement auprès des services de la DDT. Dans la continuité de la délibération du Conseil Syndical 12 juillet 2022, le dossier de demande de défrichement a été déposé auprès de la DDT73 et l'Arrêté Préfectoral autorisant les travaux a été signé le 9 août 2022.

Conformément au Code forestier, le défrichement est autorisé sous réserve :

- Soit de la réalisation de travaux d'amélioration sylvicole pour un montant de 1 000 € TTC ;
- Soit d'un paiement au fond stratégique de la forêt et du bois pour un montant de 1 000 € TTC.

***Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :***

- ***approuve le paiement au fond stratégique de la forêt et du bois pour un montant de 1 000 € TTC dans le cadre de cette demande d'autorisation de défrichement ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 10 juillet 2023*

## **3. PLAN EXPERIMENTAL DE PERENNISATION DU LIT DE L'ISERE – SECONDE TRANCHE DE TRAVAUX MECANQUES**

*Rapporteur : M. le Président*

Le S.I.S.A.R.C a signé en début d'année 2020 avec l'Etat, l'Agence de l'Eau et EDF, une convention en vue de la mise en œuvre d'un plan expérimental de pérennisation du lit de l'Isère.

La mise en œuvre de ce plan a débuté en 2021 notamment à l'occasion d'une première tranche de travaux mécaniques en vue du maintien en bon état de bancs restaurés ces dernières années.

Les suivis réalisés montrent qu'une seconde tranche de travaux est souhaitable dans le tronçon situé entre le Pont de Gilly-sur-Isère et le viaduc de l'A430 à Tournon. Ces travaux doivent être conduits sous maîtrise d'ouvrage du S.I.S.A.R.C avec un soutien financier de l'Agence de l'Eau et d'EDF. Ils seraient réalisés à l'automne 2023, et pilotés par l'équipe technique du SISARC.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

Le montant prévisionnel de cette seconde tranche de travaux s'élèverait à un budget maximum de 200 k€ HT.

*Il est précisé qu'une opération similaire avait d'ores et déjà été réalisée en avril 2021 sur 4 bancs situés de part et d'autre de la confluence de l'Isère et de l'Arc.*

*A la question d'Alain Combaz, il apparaît que ce type d'opération de remodelage des bancs pourrait être nécessaire tous les 5/6 ans, mais que ce n'est qu'une première tendance.*

*Les travaux mécaniques sont financés pour partie via un budget du SISARC de 60 000 € /an complété des aides de l'Agence de l'Eau et de participation d'EDF.*

**Philippe Guirand** s'interroge sur les essais de lâchers d'eau qui étaient aussi identifiés comme un levier pour assurer l'entretien du lit. Il est précisé que depuis la signature du plan de pérennisation du lit de l'Isère en 2020, les conditions hydrologiques printanières n'ont majoritairement pas été favorables à ces expérimentations de lâchers d'eau (très faibles conditions d'enneigement des hivers 2019 et 2022, année tout juste « normale » en 2023).

*Seules les années 2020 (contexte Covid) et 2021 auraient pu constituer des opportunités. En 2021, l'essai initialement prévu n'a pu être réalisé compte tenu de son incompatibilité avec les ressources humaines d'EDF.*

*Il est précisé que le relationnel avec EDF sur les lâchers d'eau demeurent compliqué, et M. Le Président précise que l'EPTB pourrait être un relais des Gemapiens dans leurs relations avec EDF.*

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **approuve le principe de l'engagement d'une seconde tranche de travaux pour un montant prévisionnel de 200 k€ HT ;**
- **décide de la dévolution des travaux par procédure adaptée et autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le marché ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter les contributions financières des partenaires (Agence de l'Eau et EDF) ;**
- **sollicite les autorisations administratives afférentes à ces travaux.**

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 10 juillet 2023*

#### **4. POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS EN COURS**

*Rapporteur : M. le Président*

Un point sur les autres dossiers en cours est fait en séance :

##### **- Mise à disposition des digues domaniales en Combe de Savoie**

**Christophe Dall'Osto** expose l'état d'avancement des discussions engagées avec l'Etat en vue de la mise à disposition des digues domaniales en Combe de Savoie au 28 janvier 2024 (se référer à la note en pièce jointe).

**Jean-Claude MESTRALLET** s'interroge sur la possibilité et les conséquences d'un refus du transfert des digues.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

*Il est précisé que peu de collectivités en France sont concernées par la mise à disposition d'un grand linéaire de digues de l'Etat comme c'est le cas pour le S.I.S.A.R.C.*

*Après débat, les propositions actuelles de l'Etat sont jugées unanimement inacceptables. Il est considéré que le S.I.S.A.R.C est en droit de revendiquer la prolongation d'un financement à 100 %.*

*Il est convenu qu'un courrier soit adressé à M. le Préfet pour solliciter une entrevue qui permettrait aux représentants du S.I.S.A.R.C de faire valoir et défendre ce point de vue.*

*Il est également convenu d'informer les parlementaires de Savoie et de solliciter un entretien. Il pourra également être envisager d'informer la presse le moment venu.*

#### **- Arrachage précoce de la renouée**

- Seconde année d'externalisation de la prestation avec un encadrement des prestataires assuré en binômes par le service technique du SISARC (Camille COUPAU, Baptiste PICHEREAU, Rémy DAGUES, Enzo GIMAUDO)
- Travaux réalisés avec les entreprises FIBR'ETHIK et Alpes Paysage
- 4 jours de travail sur le secteur Wam Park / Confluence Arc-Isère
- 200 sacs de 100 litres de rhizomes de renouées qui sont incinérés
- Travail efficace car moins de gros sujets d'année en année

#### **- Déconstruction ponceau maison Prieur**

- Opération achevée, solde de la subvention à solliciter
- Budget opération : 14 352 € T.T.C
- Entreprise travaux : A Concept VRD

#### **- Confortement de la digue rive droite de l'Isère en amont du pont de Saint-Pierre d'Albigny**

- Maître d'œuvre : HYDRETUDES Alpes du Nord
- Budget opération : 1 400 000 € H.T.
- CSPPS : PMM
- Travaux :
  - 800 ml de digue
- Avancement :
  - DCE en consultation
  - Retour des offres le 24 juillet 2023
- CAO du SISARC : 31/07/2023 – 17h à Grignon

#### **- Confortement de la digue rive droite de l'Isère dans la courbe de Tournon**

- Maître d'œuvre : ARTELIA
- Budget opération : 1 600 000 € H.T.
- CSPPS : CSPPS3D

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

- Travaux :
  - 650 ml de digue
  - 55 000 m3 de limons à exporter
- Avancement :
  - DCE en cours de finalisation
  - Publication courant juillet 2023
- CAO du SISARC : 05/09/2023 – 17h à Grignon

#### - Confortement de la digue rive droite de l'Isère au droit du pont de Coise

- Maître d'œuvre : ARTELIA
- Budget opération : 1 400 000 € H.T.
- CSPPS : CSPPS3D
- Travaux :
  - 800 ml de digue
- Avancement :
  - DCE en cours de finalisation
  - Publication courant juillet 2023
- CAO du SISARC : 21/08/2023 – 17h à Grignon

### 5. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

*Rapporteur : M. le Président*

Il est proposé que le prochain Conseil Syndical se déroule :

- **le mercredi 11 octobre 2023 à 18h** à Bourgneuf

*Le Conseil Syndical en prend acte.*

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 10 juillet 2023*

### Questions diverses et orales

#### **Sorties de reconnaissance en raft**

Il est précisé que les sorties se dérouleront du 25 au 28 septembre 2023, comme chaque année un email sera prochainement adressé aux membres et partenaires du SISARC.

#### **Points divers :**

*Alain COMBAZ souhaite savoir s'il sera programmé prochainement une visite des ruisseaux. Il s'interroge sur l'échéancier de diffusion de la cartographie des ruisseaux.*

*M. le Président indique que le travail est en cours.*

*Nicole BOUVIER remercie le SISARC et les techniciens pour la réalisation et le suivi des travaux effectués à la Croix d'Aigubelle.*

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)



**L'ordre du jour étant clos et aucune autre question orale n'étant soumise au débat, M. le Président lève la séance à 19h30.**

Albertville, le 12 juillet 2023

François RIEU

Président du SISARC

**S.I.S.A.R.C.**

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie



S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)